

Petit Bulletin Marcillois

Bulletin d'informations municipales

**JUILLET
2025**

édito



Marcilloises, Marcillois,

Ces derniers mois ont été riches en réunions et décisions significatives, que vous découvrirez dans les comptes-rendus de commissions suivants.

Concernant les dossiers en cours, vous avez pu constater le début des travaux qui vont impacter le chemin profond pendant plusieurs mois (mise en place

d'un nouveau transformateur, réalisation des renforcements électriques, création d'un trottoir). En conséquence, il a été décidé de maintenir la fermeture de cette voie jusqu'à la fin du chantier de la résidence « Les Ecolines », pour faciliter la circulation dans le centre bourg et en assurer la meilleure sécurité possible pendant environ un an. Après la livraison de ce bâtiment, une période de six mois minimum sera encore nécessaire pour permettre l'aménagement du Péricolaire par la Commune, et de la crèche par notre Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Après la phase de terrassement, les travaux de la résidence « Les Aquarelles » en bordure de la RD 16 viennent d'être lancés pour une période d'environ 18 mois. La Commune a voulu que la rue des écoliers soit adaptée, en réduisant le nombre de places de stationnement pour délimiter l'emprise du chantier et sécuriser les cheminements de chacun. Les platebandes végétalisées et autres équipements seront rétablis à l'identique par l'entreprise à la fin de l'opération, consécutivement au constat d'huissier initial. Je vous rappelle que cette résidence accueillera à terme des activités commerciales et de services. Le déplacement de l'agence postale communale acté depuis des années fait l'objet actuellement d'études diverses approfondies, avec la possibilité de l'intégrer au sein du bâtiment mairie, comme l'ont déjà testé avec succès les communes

proches de Morancé, Lucenay ou Quincieux et bien d'autres dans le Département du Rhône.

L'autre dossier qui nous tient à cœur, concerne le cheminement piéton le long de la RD16 direction Lissieu. Cette réalisation va permettre de créer une sur largeur sur la droite de la chaussée, et ainsi faciliter les déplacements doux à destination des transports en commun à Lissieu, mais également sécuriser les cyclistes dans ce sens de circulation sur cette portion de route accidentogène.

Le sujet le plus sensible du moment est bien sûr la fermeture regrettée de la 5e classe de l'école, par suite de la baisse des effectifs depuis quelques années (lire commission vie scolaire). Le conseil municipal a pris récemment des décisions importantes, guidé par la rigueur budgétaire qui s'impose à notre Commune (lire commission finances). Cette situation est bien entendue provisoire en attendant l'arrivée de nombreux enfants dans environ deux ans, qui pourrait être supérieure à l'effectif d'une seule classe.

Comme vous pouvez le constater, le contenu de ce petit bulletin est plus important qu'à l'accoutumée, car il sera le seul exemplaire en 2025. En effet, la période pré-électorale qui débutera au mois de septembre prochain va nous contraindre à limiter les communications communales.

A propos du prochain scrutin communal fixé au mois de mars 2026, l'équipe municipale actuelle a déjà abordé cette échéance. Des réunions informelles seront organisées prochainement par les futurs intéressés, afin d'initier un projet pour MARCILLY pour les six années à venir. Si vous souhaitez vous engager pour faire vivre votre village, renseignez-vous auprès d'un des élus. Dans le cas où certains l'ignorent encore, toutes les communes seront concernées par le scrutin de vote paritaire.

Votre Maire, Frédéric BLANCHON

Un point sur la participation citoyenne

Parmi les préoccupations les plus courantes relevées lors des réunions de hameau organisées chaque trimestre (voir commission communication), celle concernant la participation citoyenne permet de justifier l'absence de la vidéo surveillance dans notre village (la dernière commune du secteur qui n'a pas encore eu la nécessité de s'équiper).

Ceci reflète le civisme de la plupart des Marcillois n'hésitant pas à signaler à la mairie ou à un élu (en apportant des preuves), un démarchage abusif à domicile, un véhicule suspect ou tout autre événement inhabituel dans leur quartier. Cette démarche se substituant de manière plus efficace aux panneaux de signalisation an-

nonçant une hypothétique participation citoyenne.

Pour exemple concret grâce aux informations d'une Marcilloise, un jeune conducteur domicilié hors de la commune a dû récemment réparer ses dégradations effectuées avec son véhicule sur un parking communal, sous forme d'heures de travaux d'intérêts généraux.

Avec l'aide de la police pluri communale et de la gendarmerie de Limonest, maintenons le cadre de vie qui existe à MARCILLY en renforçant notre collaboration, sans oublier que nous serons toujours les premiers acteurs de notre propre sécurité.

Frédéric BLANCHON

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h à 13h, jeudi de 14h à 18h,
vendredi de 13h à 16h30.

Permanence téléphonique secrétariat

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.

Contacter la mairie

Web : marcillydazergues.com
Courriel : mairie@marcillydazergues.com
Tél. 04 78 43 11 77



Page Facebook

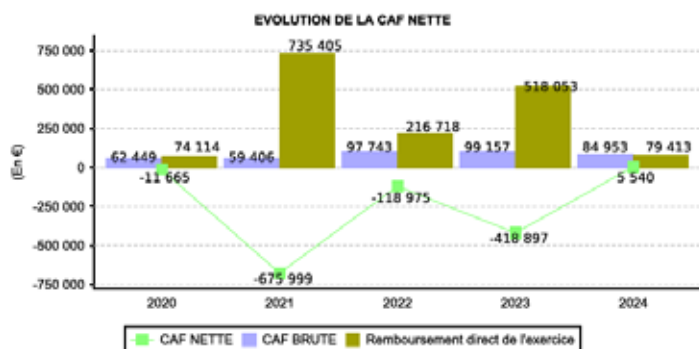
@marcillydazergues69

Commission Finances

En cette année 2025 il est temps de faire un bilan de la situation financière de la commune. En effet, un signal positif peut être relevé en fin 2024 car notre CAF (Capacité d'Auto-Financement) nette est devenue légèrement positive à 5 540 €. ; depuis 2020 où nous avions une CAF négative de 11 665 €.

Au cours des trois années précédentes, nous avons remboursé les prêts relais contractés essentiellement pour le groupe scolaire, s'ajoutant au versement à la caisse de dépôt et de consignations, en vue de la préemption du terrain Pelosse : échec judiciaire évidemment.

Les chiffres de la CAF parlent d'eux-mêmes : -676 000 € en 2021 ; -119 000 € en 2022 ; -419 000 € en 2023 (voir schéma explicatif ci-dessous).



Malgré cela la Commune est restée vigilante à ce que les cessions d'actifs soient réutilisées en investissement. Je parle des achats crèche et périscolaire essentiellement financés en VEFA (Vente en l'État Futur Achèvement) par la cession de l'ancienne école et la reprise du terrain SEMCODA, société qui à la suite de difficultés de restructuration financière en bloquait le paiement.

Il n'en reste pas moins que la dette par habitant est élevée du fait de l'emprunt structurel du groupe scolaire qui court jusqu'en 2042.

Il est vrai que nos jeunes Marcillois bénéficient de locaux neufs et agréables, et à ce sujet nous attirons l'attention des familles scolarisées sur le fait que toute une partie de la population subventionne l'avenir d'éducation des enfants de notre République. Bel idéal qui en contrepartie sera compensé par un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour être clair : les charges de personnel.

Le groupe scolaire richement doté se doit de suivre la tâche qui nous incombe à tous sans exception : rester vigilant sur les dépenses de fonctionnement.

Voilà le nerf de la guerre pour conserver la gestion financière de notre commune.

Mathieu ARONICA, Adjoint aux Finances

Commission Bâtiments

La délégation aux Bâtiments a été particulièrement dense, tant sur les projets structurants que dans la gestion quotidienne du patrimoine communal.

Le chantier majeur de ce mandat a été l'agrandissement de l'école, avec la construction d'une 5ème classe afin de répondre à l'évolution des effectifs scolaires. Cette opération a également permis l'extension du préau, améliorant ainsi le confort des élèves en période de mauvais temps.

Dans la continuité, la cour de l'école a été agrandie grâce à l'intégration du jardin ex-Laplagne, offrant ainsi un espace de récréation plus vaste et mieux adapté aux besoins des enfants.

D'autres travaux ont été menés pour améliorer nos infrastructures. L'éclairage du terrain de boules a été rénové, permettant une utilisation plus confortable et économe en énergie. Nous avons également procédé au remplacement de la chaudière de la mairie, un équipement vieillissant qui nécessitait d'être modernisé pour des raisons à la fois de performance et

de sécurité.

Un local technique dédié à l'agent technique en charge des bâtiments a été créé, offrant un espace de travail et de stockage plus fonctionnel pour l'entretien courant.

Pour faire face aux épisodes de forte chaleur de plus en plus fréquents, nous avons également fait poser des films anti-UV sur certains vitrages de la mairie et du groupe scolaire. Ces dispositifs permettent de limiter les apports de chaleur tout en conservant une bonne luminosité, contribuant ainsi à améliorer le confort thermique à l'intérieur des bâtiments.

En parallèle de ces projets visibles, la gestion des bâtiments communaux implique un travail quotidien moins perceptible mais tout aussi essentiel : suivi des contrats d'énergie, de téléphonie, de nettoyage, maintenance régulière (reprises de peinture ou de lasure, relamping), gestion des pannes, interventions urgentes, demandes ponctuelles des services ou des usagers. Pas une semaine sans que quelque chose casse, quelque chose fuit, quelque chose grille ou ne fonctionne plus !

Cette année après la sécurisation de l'escalier du clocher de l'église, les terrains de tennis vont voir leur éclairage rénové. Pour revenir à l'école les ordinateurs vieillissants des professeurs et de la direction vont être remplacés par du matériel flambant neuf. Après la classe mobile l'année dernière, le matériel informatique sera optimal. Un ouvrant va également être installé dans une classe pour aider à la ventilation de celle-ci lors des fortes chaleurs. De plus de nouveaux films anti-UV vont encore être installés sur des vitrages du groupe scolaire fortement exposés au soleil.

Benjamin SCAPPATICCI, Adjoint aux Bâtiments

Commission Urbanisme

Depuis plus d'un an, le service Urbanisme de la commune de Marcilly est assisté par le cabinet spécialisé URBAKAB en la personne de Rachel KUMAR (contrat externalisé avec vacations).

L'instruction des dossiers bénéficie ainsi de l'analyse juridique et technique de cette dernière, riche d'une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années et d'un niveau d'étude universitaire supérieur et spécialisé.

Autre avantage pour les pétitionnaires outre la pertinence de l'analyse, cela permet d'avoir une vue objective et l'arbitrage d'une personne extérieure à la commune, les élus et la commission d'urbanisme étant présents pour replacer les demandes dans le contexte particulier propre à chaque cas. La démarche suivie a pour objet également d'éviter les positions qui pourraient relever d'une analyse partielle.

La modification de notre PLU adoptée fin 2023 et la complexité des objectifs extra-communaux (État, Syndicat Mixte du Beaujolais, CCBPD) viennent compliquer les paramètres d'instruction. De ce fait il paraît indispensable de confier cette gestion à des référents hautement compétents qui en plus d'assurer perspicacité, technique et rigueur juridique, évitent en amont les recours contentieux qui s'ils demeurent un droit fondamental des administrés peuvent à l'heure actuelle devenir abusifs, entravant ainsi le bon fonctionnement de notre service public.

Mathieu ARONICA, Adjoint à l'Urbanisme

Les activités de la Commission Voirie

Introduction

Depuis le début de ce mandat, la Commission Voirie du village de Marcilly d'Azergues a accompli un travail considérable pour améliorer et maintenir les infrastructures locales. Les efforts déployés ont permis de répondre aux besoins croissants de la commune en matière de circulation, de sécurité et d'entretien des voies publiques.

Prise de Décisions et Arrêtés

Au cours de cette période, plus de 300 arrêtés ont été émis, couvrant divers aspects de la circulation, du stationnement et

des travaux sur la voie publique. Ces décisions ont été essentielles pour réguler et sécuriser les déplacements au sein du village.

Travaux et Aménagements

Plusieurs projets d'aménagement et de réfection ont été menés à bien, sur des réfections d'enrobé et des poses de bicouche : Chemin de Janzé, Route de Lyon, Chemin de Champfort, Impasse des Bottières, Impasse des Favelières, Chemin de Bramefond, Impasse de la Carrière.

Curage des Fossés

Des opérations de curage de fossés ont été réalisées sur plusieurs chemins, notamment :

Chemin de Champfort, Chemin Profond, Chemin de Montesuy, Route de Lissieu

Aménagements Routiers

Plusieurs aménagements routiers ont été réalisés pour améliorer la circulation et la sécurité :

- Aménagement de la route des Chères vers le cimetière pour réguler le trafic.
- Aménagement d'une écluse chemin de Janzé.
- Passage en zone 30 dans le centre-bourg pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Initiatives et Changements de Prestataires

La commission a lancé plusieurs initiatives et connu des changements de prestataires :

- Création de l'opération "Broyage des sapins de Noël" devant la gare.
- Changement de prestataires pour l'entretien des espaces verts et des chemins pédestres :
 - L'entreprise Georges pour le fauchage des accotements.
 - Les Brigades Natures pour l'entretien des chemins pédestres.

Éclairage Nocturne

La mise en place de l'éclairage nocturne dans le village a été réalisée, permettant des économies d'énergie significatives.

Acquisitions de Matériel

Pour soutenir les travaux et l'entretien, plusieurs équipements ont été acquis ou renouvelés :

- Un tracteur John Deere.
- Un gyrobroyeur.
- Une tondeuse manuelle de moyenne taille.
- Une puissante tondeuse Wright
- Un aspirateur à feuilles.
- Une débroussailluse.
- Une deuxième saleuse pour les jours d'enneigement.

Conclusion

La Commission Voirie du village de Marcilly d'Azergues a accompli un travail remarquable au cours de ce mandat, avec des projets variés et essentiels pour le développement et l'entretien des infrastructures locales. Les efforts continus et les initiatives innovantes ont permis d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Georges SICILIANO, Adjoint à la Voirie

Commission Gestion de Crise

Dans un souci de prévention des inondations, la commission avec l'aide du syndicat de rivière a concrétisé ces dernières années des travaux importants sur les différents ruisseaux, avec le curage de plusieurs ouvrages et surtout en obtenant l'acquisition du dessableur situé sur le ruisseau du Chillon.

MARCILLY D'AZERGUES, comme 20 000 communes de France, a eu l'obligation de se doter depuis bientôt dix ans d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) personnalisé aux risques majeurs pouvant impacter notre village. Ce PCS vise à une anticipation dans les procédures à suivre, aux fins d'aider à la prise de décisions précises, rationnelles, coordonnées et efficaces, de sorte à ne pas être pris au dépourvu en cas de survenance d'un événement grave.

La loi MATRAS de novembre 2021 est venue renforcer ce dis-

positif de sécurité civile, en intégrant la mise en place d'exercices périodiques obligatoires comportant au minimum une mise en situation tous les cinq ans.

Afin de garantir la sauvegarde optimale aux Marcillois, la commission communale de gestion de crise a choisi de mettre en place annuellement un exercice distinct comportant un scénario différent, et surtout une montée en puissance significative d'année en année.

C'est ainsi que la Commune de MARCILLY a déjà testé plusieurs plans d'actions prévus lors des événements fictifs suivants. En 2022, alerte et évacuation par suite d'une inondation; en 2023, distribution de comprimés d'iodure de potassium en présence d'un nuage radioactif; en 2024, mise en sécurité lors d'une tempête de vent avec mini-tornade. Cette dernière simulation a permis d'adjoindre plusieurs services communaux, ainsi que des partenaires extérieurs tels que : pompier, gendarme, presse.

Pour être encore plus réaliste en assimilant une mise en situation concrète, il est envisagé en cette fin d'année 2025 d'organiser un exercice impliquant physiquement les riverains. Cette simulation en cours d'élaboration sera réalisée avec l'appui de la Préfecture du Rhône qui pourrait effectuer un déclenchement du signal d'alerte national, par le biais de la sirène située sur notre salle des fêtes, couplée d'un SMS à chaque téléphone portable se trouvant dans la zone couverte par l'événement (dispositif de l'Etat FR-ALERT). Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'organisation à venir.

La volonté de l'équipe municipale d'intégrer la population Marcilloise dans une telle démarche est la même qui anime toutes les commissions communales.

La solidarité à Marcilly n'est pas qu'un vain mot.

Frédéric BLANCHON

Commission Développement Durable

Le Développement durable, un domaine vaste et parfois complexe, mais essentiel pour penser et construire l'avenir de notre commune dans le respect de l'environnement et des ressources. Trop souvent confondu avec l'écologie punitive, l'image du développement durable a souffert ces dernières années.

Durant ce mandat l'une des premières orientations fortes a été de faire évoluer notre Agenda 21. Pour sortir du cadre administratif public souvent trop rigide, nous avons choisi de transférer cette dynamique à une association, afin de lui donner plus de souplesse, d'autonomie et de réactivité. Cela permet également d'impliquer davantage les citoyens qui souhaitent s'engager localement pour la transition écologique.

Depuis plusieurs années, nous avons organisé avec les communes voisines l'opération Nettoyage de Printemps. Si la participation est très variable selon les années, cette initiative reste un moment important pour sensibiliser à la propreté de notre cadre de vie, notamment auprès des plus jeunes.

Notre commune est également actionnaire de Cévidorées, une société citoyenne de production d'énergie renouvelable (centrale villageoise). Cette participation concrétise notre engagement pour un développement énergétique plus durable et local, en cohérence avec les objectifs de la transition énergétique.

Dans cette même logique, nous avons travaillé à la délimitation des ZAE nR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables) sur notre territoire. Ces zones permettront de faciliter l'implantation de projets d'énergie renouvelable, tout en veillant à leur cohérence avec le paysage et les activités locales.

Autre problématique environnementale : la lutte contre les frelons asiatiques, dont la présence devient préoccupante. À cet effet, des pièges ont été installés début 2025 pour limiter leur prolifération et protéger la biodiversité, en particulier les abeilles.

Nous avons aussi œuvré pour favoriser la gestion locale des déchets organiques. Grâce à une démarche insistante auprès de la Communauté de Communes, nous avons obtenu



l'installation d'un composteur partagé à proximité de l'école. Malheureusement, cet équipement peine à susciter l'intérêt espéré, malgré les efforts de sensibilisation.



En revanche, la distribution de composteurs individuels par la Communauté de Communes a connu un véritable succès : de nombreux foyers s'y sont inscrits, preuve que le compostage domestique trouve sa place dans les habitudes de nos habitants.

Le développement durable repose sur une multitude d'actions, parfois discrètes, parfois plus visibles, mais toujours guidées par l'objectif d'un avenir plus soutenable. La Commission tient à remercier tous les partenaires, élus et citoyens qui ont contribué à ces avancées. Merci également à l'association Graines d'Actions d'avoir pris le relais.

Benjamin SCAPPATICCI, Adjoint au Développement Durable

Commission Vie Scolaire

Bilan de cinq années scolaires – Année 2024-2025

Nous arrivons au terme de cette année scolaire 2024-2025, l'occasion de jeter un regard sur les cinq dernières années. Une nouvelle école, certes, mais toujours en mouvement.

Six personnes assurent quotidiennement les services de garde-rie et de cantine. En cas d'absence, la mairie a toujours veillé à garantir la continuité du service, allant jusqu'à mobiliser des élus en renfort lorsque cela était nécessaire. Le personnel a également pu suivre plusieurs formations : hygiène, sécurité alimentaire, sécurité des enfants, voire premiers secours.

Concernant la cantine, un appel d'offres a été lancé pour le choix du nouveau prestataire. La priorité a été mise sur la qualité des repas avant le critère du prix. Une réflexion autour du gaspillage alimentaire a également été menée avec la mise en place de la formule « bistrot » et l'introduction du tri des déchets.

Du côté des aménagements, et malgré un bâtiment récent, plusieurs travaux ont été entrepris : agrandissement de la cour avec création d'un espace végétalisé, remplacement des arbres de la première cour, et ajout de toilettes supplémentaires.

Nous avons toujours eu à cœur de travailler pour le bien collectif : enfants, personnel et enseignants.

En cette fin d'année scolaire, une inquiétude persiste : la possible fermeture de la cinquième classe. Nous avons rencontré à plusieurs reprises les enseignants et échangé longuement avec l'inspecteur académique. Bien que cette décision ne

nous revienne pas, nous avons entendu l'inquiétude et la mobilisation des parents. Les mois à venir et les projets en cours feront bouger les choses.

Frédérique BURNIER, Adjointe à la Vie Scolaire

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est présent dans notre commune depuis plusieurs décennies. Il a pour mission d'être au plus près de chacun d'entre vous, afin de vous accompagner, de vous aider et de vous écouter dans les périodes difficiles.

Le moment le plus convivial de l'année reste sans doute le repas de fin d'année, qui réunit nos aînés, ou encore la distribution de colis pour ceux qui le préfèrent.

Mais, au cours des cinq dernières années, le CCAS a également été amené à intervenir dans des situations particulièrement délicates : le grand âge combiné à la maladie, le handicap, ou encore l'isolement ont touché certains d'entre vous de manière profonde.

N'oublions pas la période très difficile du Covid où nous avons été proche des personnes plus ou moins isolées de la commune en organisant avec l'aide de personnes bénévoles une aide pour assurer leur quotidien.

Le CCAS a aussi accompagné des familles confrontées à des difficultés sociales parfois très graves.

Bien que nos moyens soient limités, nous avons su mettre en place un réseau de personnes compétentes et habilitées, capables d'apporter un accompagnement adapté à chacun.

Je pense en particulier à la mise en place par la Communauté de Communes des assistantes sociales sous l'égide de l'association "Cap génération" qui se déplacent (avec ou sans RDV) sur la commune. Chacun peut connaître leurs permanences en appelant la mairie.

Nous sommes et restons à votre écoute.

Frédérique BURNIER, Adjointe à la Vie Sociale

Commission Communication

La Communication est un domaine essentiel pour maintenir le lien entre la municipalité et les habitants. Plusieurs actions ont été menées afin d'améliorer l'information et la proximité avec la population.

Tout d'abord, une refonte complète du site internet de la commune a été réalisée. Plus moderne, plus clair et mieux adapté aux usages actuels (notamment sur mobile), il permet désormais un accès facilité aux informations municipales, démarches en ligne, actualités et événements locaux.

Dans le même souci d'immédiateté et de proximité, nous avons mis en place l'application PanneauPocket. Grâce à elle, chacun peut recevoir en temps réel les alertes et infos importantes diffusées par la mairie, directement sur son téléphone. Un outil simple et efficace pour rester informé au quotidien.

Chaque année, à l'occasion du forum des associations, nous avons eu à cœur d'accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants. Ce moment de convivialité est aussi une belle opportunité pour faire découvrir les nombreuses associations qui font vivre notre commune.

Afin d'optimiser la gestion et les réservations des salles communales, nous avons mis en place un outil de gestion des ressources permettant de mieux organiser et clarifier l'utilisation de nos locaux.

En cette fin de mandat, nous avons également relancé les réunions de hameaux. Ces rencontres permettent d'échanger en direct avec les habitants, de recueillir leurs remarques et de faire le point sur les projets ou préoccupations propres à chaque secteur. Un exercice de démocratie de proximité que nous avons jugé important de remettre à l'honneur.

Enfin, tout au long du mandat, une part importante du travail de communication a consisté à rédiger les bulletins municipaux, qu'ils soient trimestriels ou annuels. Ces publications, bien que chronophages, sont des outils indispensables pour transmettre l'information locale de manière claire, complète et régulière.

Benjamin SCAPPATICCI, Adjoint à la Communication

Commission Culture

Introduction

La Commission Culture du village de Marcilly d'Azergues a accompli un travail remarquable au cours des cinq dernières années. Malgré un budget restreint, la commission a réussi à organiser une série d'événements culturels variés et de haute qualité, grâce à l'implication sans faille de ses membres et à la participation d'intervenants talentueux. Ces efforts ont été grandement appréciés par la population locale, renforçant ainsi le tissu culturel et social de notre village.

Implication des membres

Les membres de la commission ont fait preuve d'un engagement exceptionnel, consacrant d'innombrables heures à la planification et à l'exécution des événements. Leur dévouement et leur créativité ont permis de surmonter les contraintes budgétaires et d'offrir des expériences culturelles enrichissantes à la communauté.

Qualité et variété des intervenants

La commission a eu le mérite de diversifier les interventions culturelles, en mettant l'accent sur des talents locaux et régionaux. Voici quelques-uns des événements marquants des cinq dernières années :

- **Théâtre Guignol** : une collaboration avec les acteurs du célèbre théâtre Guignol de Lyon, apportant une touche de tradition et de divertissement pour les familles et le jeune public.
- **Soirées Blind Test** : plusieurs soirées Blind Test ont été organisées, attirant un public varié et créant une ambiance conviviale et compétitive.
- **Spectacle "Jetez l'Encre"** : un spectacle captivant par François Gaillard et Marie Bobin, qui a su toucher le public par sa performance artistique et poétique.
- **Quatuor Vocal "Arba Cante"** : une soirée musicale avec le quatuor vocal Arba Cante, offrant une performance vocale impressionnante. Un concert de l'ensemble « Ophélie », dont l'un des membres réside dans notre commune, renforçant ainsi les liens locaux.
- **Groupe "Honey Moon Duo"** : une performance du groupe « Honey Moon Duo », apportant une ambiance musicale douce et envoûtante.
- **Soirée Rosé Nuit d'Été** : un événement estival très apprécié, combinant dégustation de rosé et musique, sous les étoiles.

Nouveauté : soirée Nuit des Étoiles

L'un des points forts des dernières années a été l'introduction de la soirée Nuit des Étoiles au stade, en collaboration avec l'association "Océan". Cet événement a permis aux participants de découvrir les merveilles du ciel nocturne, tout en profitant d'une ambiance unique et éducative. Cette initiative a été particulièrement bien accueillie et a marqué un tournant dans la diversification des activités culturelles proposées par la commission.

Succès et appréciation de la population locale

Les événements organisés par la Commission Culture ont connu un succès retentissant auprès des habitants de Marcilly d'Azergues. La variété des spectacles et la qualité des intervenants ont su attirer un public large et diversifié, contribuant ainsi à dynamiser la vie culturelle du village. Les retours positifs de la population témoignent de l'impact significatif de ces initiatives sur la communauté.

Ghislaine GOUBEAU

Commission Embellissement

Introduction

La Commission Embellissement du village de Marcilly d'Azergues a démontré, depuis le début de son mandat, une fidélité et une assiduité sans faille de la part de ses bénévoles. Leur engagement constant et leur dévouement ont permis de réaliser de nombreux projets d'embellissement, contribuant ainsi à l'amélioration de l'esthétique et de l'ambiance du village.

Engagement des membres

L'un des points forts de la commission est sans conteste l'engagement exceptionnel de ses bénévoles, « toujours jeunes ». Il n'est pas rare de voir jusqu'à 16 marcillois et membres de la municipalité se réunir pour travailler ensemble. Malgré le caractère chronophage des tâches, l'investissement de chacun reste constant et se fait toujours dans une ambiance conviviale et innovante. Peu importe les conditions météorologiques, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, les bénévoles sont toujours présents et prêts à œuvrer pour l'embellissement du village.

Mobilisations et activités

Les membres de la commission se mobilisent tout au long de l'année pour divers projets :

- **Plantations d'automne** : organisation et réalisation des plantations saisonnières pour préparer le village à l'hiver.
- **Plantations de printemps** : travaux de plantation pour égayer le village avec des couleurs printanières.
- **Réunions pour les décorations de Noël** : confection de décorations de Noël, notamment des paquets cadeaux factices pour embellir le village.
- **Création de figurines en bois** : réunions dédiées à la création de figurines en bois, telles que des casse-noisettes et des bonhommes de neige, ajoutant une touche artisanale et festive pour Noël et Jour de l'an.

Projets Phares

Parmi les projets les plus marquants, la pose et la dépose des guirlandes lumineuses éclairant le village se distinguent particulièrement. Ces travaux nécessitent la location d'une nacelle pour assurer une installation sécurisée et efficace (ces travaux étaient auparavant sous traités). Un retour à la tradition a également été marqué par la pose d'un sapin de Noël sur la place des Tilleuls. Ce sapin, d'une hauteur minimale de 9 mètres, est décoré et illuminé de 1000 feux, devenant ainsi le centre d'attention et de rassemblement pendant la période des fêtes.

Conclusion

La Commission Embellissement du village de Marcilly d'Azergues est un exemple brillant de dévouement et de travail d'équipe. Toujours prêts à accueillir de nouvelles bonnes volontés, les membres de la commission ne ménagent pas leurs efforts pour faire de Marcilly d'Azergues un village toujours plus beau et accueillant. Leur travail est une source d'inspiration et de satisfaction pour tous les habitants, et leur engagement continue d'être un pilier essentiel de la vie communautaire.

Andrée LAGARDE

Flash info

Propriétaires de chiens, pensez à notre village !



Chers habitants,
Nous aimons tous nos compagnons à quatre pattes, mais n'oublions pas que leur bien-être va de pair avec le respect de notre cadre de vie commun. Ramasser les déjections de son chien est un geste simple, citoyen, et... obligatoire.

Pour rappel, la loi impose aux propriétaires de chiens de nettoyer les déjections de leur animal dans l'espace public, sous peine d'amende.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les aboiements répétés peuvent nuire à la tranquillité du voisinage, tout comme la divagation des chiens dans les rues ou les espaces communs. Veillons à garder nos chiens sous surveillance et à limiter les nuisances sonores, de jour comme de nuit.

Merci à chacun de contribuer à la propreté, au respect mutuel et à la convivialité de notre village.

Ensemble, gardons nos rues propres et notre cadre de vie agréable pour tous !



Remise des chapeaux et des cocardes



LES CLASSES EN « 5 »

Le défilé humoristique





Les Classes en 5 remercient les marcilloises et marcillois, familles et amis ... d'avoir été très présents lors des différentes animations qui ont égayées ce long week-end des conscrits.

Nous remercions également les Classes 4, les Classes en 6 et le Comité des Fêtes pour leur soutien et leur aimable collaboration.

Nous avons été heureux de partager avec vous cette magnifique Fête des Conscrits.

Tous les ingrédients festifs étaient au rendez-vous et ont ainsi permis de donner à ces festivités un éclat et une réussite inoubliable.



ONT FÊTÉ LES CONSCRITS !

Le jour J - le 25 mai 2025



Une très belle fête intergénérationnelle de l'amitié à faire perdurer.
Merci à tous et rendez-vous dans ... 10 ans !

Les Classes en 5

Une AMAP à Marcilly : des enjeux citoyens !

Les AMAPs, ou Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, sont nées d'une prise de conscience citoyenne face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

Les objectifs des AMAPs :

- maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique, de lien social et de dynamique territoriale,
- promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité.

L'association est forte d'un peu plus de 70 familles de Marcilly et des communes environnantes. Elle distribue ses paniers une fois par semaine, le mercredi soir, à la gare de Marcilly d'Azergues. De nombreux produits sont disponibles : légumes, fruits, jus de fruits (agriculture raisonnée), lait et fromages de chèvre, fromages et yaourts à base de lait de vache BIO, œufs, poulets (aliments garantis sans OGM), merguez en été, pintades à Noël, viande de bœuf BIO, viande de porc de plein air, poisson d'eau douce d'élevage, miel (charte qualité Miel), agrumes corses BIO, noix, châtaignes, huile de noix BIO, pain BIO...

À partir d'Avril, l'AMAP lance sa saison d'été. Venez à notre rencontre pour réserver un panier d'essai.

Pour manger sain, en contact direct avec les producteurs, rejoignez-nous :

- notre site : amapom.blogspot.fr
- nous contacter : amapom@laposte.net

N'hésitez pas nous rendre visite lors d'une distribution chaque mercredi de 18h30 à 19h30 gare de Marcilly

Le Tennis Club de Marcilly vous attend pour la saison d'été.

À côté du city stade, il est accessible aux adhérents.

Les tarifs :

Adulte : 85 euros - Étudiant : 65€ (sur présentation de la carte d'étudiant) - Enfant : 45 € (jusqu'à 16 ans) - Couple : 120 Euros

Pour plus de renseignements : Bernard DESMARIS 06 08 35 21 15 ou Cathy BALLEST 07 70 27 32 20

Agenda

JUILLET

Dimanche 13 juillet : AAPPMA – Journée conviviale / conseil d'administration

Dimanche 27 juillet : Amicale Boule Marcilly – Coupe Jeanny avec repas convivial – Clos Bouliste Maison Communale

AOÛT

Vendredi 22 août : Amicale Boule Marcilly – Coupe Désiré – Clos Bouliste Maison Communale

Jeu 28 Août : Sté Chasse – Assemblée Générale

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre : Comité des Fêtes – Forum des Associations – Salle des Fêtes

Dimanche 7 septembre : AEP – Messe Madone – Anniversaire des 80 ans de son élévation

Samedi 13 septembre : Amicale Boule Marcilly – Coupe des Bois de Bouts – Clos Bouliste Maison Communale

Vendredi 26 septembre : Amicale Boule Marcilly – Assemblée Générale – Maison Communale

Vendredi 26 septembre : Graines d'Actions – Conférence

Les Classes en 6

L'assemblée générale des 6



Tous les conscrits des classes en 6 n'étaient pas présents en ce samedi de novembre pour l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle Saint-Émile, mais nous

avons été heureux d'accueillir plusieurs nouveaux conscrits notamment chez les plus jeunes.

La présidente Valérie ALBORGHETTI a présenté le nouveau bureau suite à la démission du vice-président René MOREL :

Président d'honneur : René MOREL - Présidente : Valérie ALBORGHETTI - Vice-Présidente : Edith RITTON - Secrétaire : Juline ENIUS - Secrétaire adjoint : Hadrien LARDON - Trésorier : Hervé BLANCHON - Trésorier adjoint : Michel OUIILLON

Beaucoup de rendez-vous sont prévus mais nous en reparlerons en temps voulu. La présidente a souhaité que des commissions soient créées pour organiser les différentes manifestations prévues : le forum des associations, la brocante, le bal, la matinée moules frites, la tournée des brioches...

Le slogan des classes a été imprimé sur les t-shirts qui restent de couleur jaune.

Pour terminer, un appel est lancé à toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par un 6 ! Faites-vous connaître auprès d'autres conscrits de la 6, tout simplement en venant à une de nos manifestations ou encore par mail : classesen6demarcilly@gmail.com

Une fois l'assemblée générale close, les conscrits et quelques conjoints ont continué la soirée avec un moment de convivialité.



Ce fut l'occasion de faire connaissance notamment pour ceux qui sont arrivés dans notre village depuis la demi-décade. C'est donc avec des spécialités concoctées par chacun depuis l'apéritif jusqu'au dessert que cette soirée s'est prolongée assez tard dans la nuit.

"Comment aider les aidants" – Salle des Fêtes

OCTOBRE

Vendredi 3 octobre : Graines d'Actions – Après-midi Jeux – Salle de la Gare 14h30

Dimanche 5 octobre : Classes en 6 – Vide-greniers – Salle des Fêtes

Samedi 11 octobre : Graines d'Actions – Conférence sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) – Salle des Fêtes 9h30

NOVEMBRE

Dimanche 2 novembre : AEP – Concours de Belote – Salle Saint-Émile

Vendredi 7 novembre : Graines d'Actions – Après-midi Jeux – Salle de la Gare 14h30

Vendredi 21 novembre : CNV – Beaujolais Nouveau – Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

Vendredi 5 décembre : Graines d'Actions – Après-midi Jeux – Salle de la Gare 14h30

Lundi 8 décembre : Classes en 6 – Fêtes des Lumières – Places des Marcillys